

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **75 (1946)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avec des problèmes et des difficultés concrètes, leur fait toucher du doigt certains aspects du réel qui les mûrissent, les forment, les éduquent. Il faut que les relations continuent entre les jeunes intellectuels en herbe et les jeunes ouvriers, employés, artisans ou agriculteurs. Les uns et les autres y gagneront de se débarrasser d'un « complexe de supériorité » qui est sans aucun fondement ou d'un complexe d'infériorité, selon les cas, et, ainsi, seront jetées les bases d'une meilleure compréhension sociale. Les uns et les autres réaliseront que les activités les plus diverses sont nécessaires pour former un monde, qu'elles ont toutes leur noblesse et leur grandeur, que seul l'esprit dans lequel on accomplit sa tâche concrète, immédiate, est déterminant, qu'il n'y a pas de sot métier, que ce qui compte, c'est le service et que ceux qui ont pu s'instruire davantage — ce qui n'est, au fond, qu'une manière de se rendre compte de sa profonde et douloureuse ignorance foncière — ont le devoir de servir avec un don de soi plus total si possible. Les uns et les autres se rendront compte qu'études et travail exigent les mêmes vertus fondamentales. M. Rivaud, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* paru en 1940, dit avec raison : « La recherche la plus abstraite et le travail manuel le plus simple exigent les mêmes vertus : la soumission, le respect, la confiance ». On a pu affirmer à bon droit qu'il n'y a jamais qu'une façon de faire parfaitement une œuvre quelconque : respecter la nature des choses comme la vérité des idées.

Ces considérations font toucher du doigt, une fois de plus, que l'enseignement, « le plus beau métier du monde », a ses servitudes parce qu'il a sa grandeur : il suppose dans celui qui l'a choisi le redoutable devoir, la douloureuse tension, de se dépasser sans cesse lui-même.

Société des institutrices

Retraite à Montbarry

La retraite des institutrices aura lieu à Montbarry.

Ouverture : mardi soir, 27 août, à 20 h.

Clôture, samedi matin, 31 août.

La retraite sera prêchée par M. l'abbé Porchel, révérend curé de Matran.

Prix total de la pension : 22 fr. (6 coupons par jour).

Les institutrices qui ne seraient pas en vacances à cette date sont autorisées par M. le Directeur de l'Instruction publique à demander congé à MM. les Inspecteurs.

S'inscrire auprès de M^{lle} J. Pilloud, 21, avenue du Midi, Fribourg, jusqu'au 10 août.

Toutes les institutrices de Fribourg et d'ailleurs sont invitées à cette retraite, qui leur offrira l'occasion de faire, dans une atmosphère de calme et d'amitié, les réflexions nécessaires à toute vie qui veut être efficiente.